

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Séance Plénière - Jeudi 21 Juin 2018

18h00, Salle des Fêtes

Etaient présents :

MERCIER ARNAUD Noa, VERGNE Mathias, BRISSET Marine, BARBIER Antoine, CUVIER Clara, SAVIN Mathis, HOREL Baptiste, CARLIER Clara, CHAPERON Léa, DURAND Emilie, HAY Ludivine, HOREL Maxence, LALIGAND Juliette, THIBAUD Eden, BEAUDOIN Tom.

M. ROUX, Mme PETIT, Mme AUMOND, Mme MAURIN-MAUBERGER.

Mme RENAULT Amandine, M. ANDRE Thomas.

Absents et excusés :

AUBOUR Loucas, ALVES GASPAS Nathaël, MESSIER JADE, MESSIER LOU, EL MAZANI Amel, CARRE Baptiste, GABILIER Mathis, EL MAZANI Nabile, POUILLAIN Kassyna, BONNET Léa, RAIMBAULT Liam.

Mme BAUDU HASCOËT, Mme THIBAUD.

Mme NIVEAU Noémie.

1- APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal des enfants du 24 Mai 2018, a été approuvé à l'unanimité.

2- DESIGNATION DES RAPPORTEURS PAR ETABLISSEMENT SCOLAIRE.

Un second compte rendu de cette réunion sera envoyé à chaque élu référent pour être distribué aux différents chefs d'établissements :

- ❖ Ecole St Joseph : LALIGAND Juliette
- ❖ Ecole du Martray : BARBIER Antoine
- ❖ Ecole J. Prévert : VERGNE Mathias
- ❖ Collège Joachim Du Bellay : envoyé par courrier
- ❖ Collège Chavagnes : envoyé par courrier

3- PREPARATION DU CME PLENIER.

Les enfants ont constitué six groupes de paroles, pour les interventions à la séance Plénière du CME :

- Le journal du CME, par Antoine B. et Noa M.A.
- La chasse aux œufs 2018, par Maxence H. et Mathias V.
- L'animation de Noël 2017, par Léa C. et Marine B.
- La visite du Sénat, par Mathis S. et Eden T.
- La journée citoyenne, par Emilie D. et Clara C.
- Visite de la mairie et les réunions du CME, par Juliette L. et Baptiste H.

5- SEANCE PLENIERE DU CME.

Présence des élus du Conseil Municipal et de plusieurs parents.

Pour l'ouverture de la séance Plénière du CME, M. ROUX a remercié les enfants de leur présence et de leur engagement au sein du CME.

En attendant l'arrivée de M. DAZAS, les enfants ont pris la parole par groupe pour présenter les actions de l'année 2017/2018.

Un échange de questions/réponses a ensuite eu lieu entre les élus adultes et enfants.

QUESTIONS DES ADULTES AUX ENFANTS :

Est-ce que pour vous cette action citoyenne peut être reconduite l'année prochaine ?

Oui, pour mieux nettoyer notre ville, pour qu'elle soit plus propre, pour faire plaisir aux Loudunais car plus on le fait moins il y aura de déchets, mais aussi car certains étaient absents ce jour-là et auraient bien aimé y participer.

M. DAZAS est arrivé.

LES QUESTIONS ONT CONTINUE MAIS DES ENFANTS AUX ADULTES :

Pourquoi avez-vous voulu être Conseiller Municipal ?

M. Guillaume VILLAIN : Pour développer tout type de sport dans la ville.

M. Michel JALLAIS : Moi, c'est pour le désir de servir la population.

M. DAZAS : Je voulais travailler pour la ville de Loudun, travailler auprès des jeunes et d'autres, dynamiser la Ville et être à l'écoute.

Sur quoi travaillez-vous lors de vos réunions ?

M. DAZAS : Sur plusieurs commissions (le sport, la culture, la voirie...).

Mais nous travaillons aussi sur les projets pour un nouveau stade, le centre aquatique..., et comment faire revivre les lieux qui ne servent plus.

A la Piscine d'été, il y a un dessin avec des fleurs, sera-t-il de nouveau représenté à la nouvelle piscine ?

M. DAZAS : Ce dessin a été réalisé par les espaces verts, il représente cette année le thème de la foire expo qui est « La fête en Loudunais ». Cela ne veut pas dire que quand il n'y aura plus de piscine, il n'y aura plus de dessin.

Depuis combien de temps faites-vous parti du Conseil ?

M. DAZAS : Depuis 2001 pour moi, et maire depuis 2014.

Mme Françoise DUBOIS : En 2008 pour moi, et c'est mon 2^{ème} mandat.

M. André KLING : J'ai en charge le personnel, je suis à mon 2^{ème} mandat et je fais du développement internet.

Quels projets sont mis en place pour 2018/2019 ?

M. DAZAS : « Des projets d'aménagement, un projet d'un stade et surtout le projet de la nouvelle structure d'accueil de loisirs des 3-11 ans ».

Combien de réunions faites-vous ?

M. DAZAS : Tous les mois, il y a une réunion du conseil municipal. Dans l'année, 5 à 6 fois, il y a des réunions de commissions d'affaires générales. Il y a aussi des réunions de travail entre adjoints, tous les jeudis matin. Il y a également des commissions, 2 à 3 fois par mois.

Est-ce que vous donnez de l'argent aux pauvres ?

M. DAZAS : On aide les personnes dans le besoin avec des bons alimentaires, il y a également l'association des RESTO DU CŒUR, à qui la ville prête des locaux

Comment se passe le CME quand on est au collège ?

M. ROUX : Cela est sur la base du volontariat, il n'y a plus d'élection c'est libre à tous.

Peut-on désherber et arroser les espaces verts ?

M. DAZAS : Cela est toujours fait, mais nous ne mettons plus de produits polluants. Nous n'avons plus le droit de mettre du désherbant donc les trottoirs sont moins propres. Si chaque personne entretient sa partie, alors les trottoirs seront plus propres. Des fleurs sauvages sont également plantées aux abords des trottoirs.

Est-ce que vous allez rénover la petite médiathèque et la mairie ?

M. DAZAS : C'est à réfléchir pour la petite médiathèque, et en ce qui concerne la mairie, le mobilier de l'état civil a été changé et les peintures de certains bureaux ont été refaites. Un programme est en cours pour changer les fenêtres,....

Où va se trouver le Centre de Loisirs ?

Amandine RENAULT : Il va se situer derrière l'école du Martray et l'entrée s'effectuera du côté de l'école maternelle Les Lutins. Je rajoute qu'il va être super beau.

M. ROUX : Le nouvel Accueil de Loisirs s'appellera « Les Mille et une couleurs ».

Est-ce que l'espace Jeunes sera avec le centre de Loisirs ?

Thomas ANDRE : Non, il reste où il est actuellement. Il faut avoir au moins 12 ans et avoir fait sa rentrée au collège pour pouvoir y venir. ».

M. ROUX : On y fait beaucoup de choses. Cette année, les jeunes ont créé un projet de séjour au bord de la mer et ils ont fait plusieurs actions pour le financer.

Pourrait-on mettre des maisons à insectes ?

M. DAZAS : Nous avons déjà mis une maison pour les pigeons.

Mme DUBOIS : Un espace a été réaménagé vers le château au-dessus de la piscine d'été.

Ferons-nous un voyage au Sénat ou ailleurs ?

M. DAZAS : Je pourrais en parler au député, mais cela reste à voir.

J'ai entendu dire qu'il y aurait un bowling, est-ce vrai ?

M. DAZAS : C'est notre plus grande volonté, cependant ce ne serait pas à la ville de s'en charger.

Qui a eu l'idée de faire un Conseil Municipal des Enfants ?

M. KLING : Cela a été mis en place il y a plusieurs années. M. ROUX informe que plus de 100 enfants ont participé au CME.

Quand la mairie a-t-elle été construite ?

M. DAZAS : En 1870, il y avait également un tribunal et une prison qui en faisaient partie.

Est-il possible d'avoir plus de réunions de CME et faire plus d'animations ?

M. ROUX : 1 heure c'est peu mais c'est intense, cela demande aussi une forte mobilisation des conseillers et des animateurs. Il y a également des enfants qui font du sport en dehors des heures d'école. Je préfère rester prudent, mais si tout le monde respecte les horaires tout ira pour le mieux.

Peut-on demander aux écoles d'afficher les comptes rendus ?

M. ROUX : Je vais faire en sorte qu'ils soient affichés.

Le dernier mot de M. DAZAS est pour féliciter encore les enfants pour le travail effectué tout au long de l'année, c'est une très grande preuve de citoyenneté. Il remercie également Gilles ROUX, les Conseillers Municipaux, les parents et les animateurs.

LA SEANCE EST LEVEE A 19h10